

## Formation CSE en Santé Sécurité Conditions de Travail

### OBJECTIFS

Cette formation a pour objet :

- De développer l'aptitude des élus du CSE à repérer et mesurer les risques professionnels.
- De développer leur capacité à analyser les conditions de travail.
- De les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour être en mesure de proposer des actions de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

**Durée :** 35 heures pour les entreprises à partir de 11 salariés en formation initiale  
35 heures pour les entreprises à partir de 300 salariés pour les membres réélus faisant partie de la CSSCT

### PROGRAMME

#### 1<sup>ère</sup> demi-journée

- Evolution de la réglementation,
- Les missions générales du CSE,
- Dans quelle entreprise créer un CSE,
- Comment créer un CSE,

#### 2<sup>ème</sup> demi-journée

- Le fonctionnement du CSE,
  - Le secrétaire,
  - Les réunions,
  - L'ordre du jour,
  - Les convocations,
  - Le Procès-verbal,
  - Le délai de consultation,
  - Les participants aux réunions,
  - Le règlement intérieur du CSE,
  - La Commission Santé Sécurité Conditions de travail
- Les moyens du CSE,
  - Le crédit d'heures de délégation,
  - La circulation des membres du CSE,
  - La formation des membres du CSE,
  - Les participants aux réunions,
  - Les moyens juridiques du CSE,
  - Les moyens matériels du CSE
  - Le recours à un expert,
  - Les obligations des membres du CSE,
  - Les procédures de licenciement des membres du CSE,

### 3<sup>ème</sup> demi-journée

- Les missions du CSE,
  - Les visites,
  - Le document unique,
  - L'inspecteur du travail,
  - Les documents des vérifications et contrôles techniques,
  - Les différents registres,
  - Les moyens matériels du CSE
  - La procédure d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes,
  - La procédure d'alerte en cas de danger grave et imminent,
  - Le contrôle du CSE en cas de travaux effectués par une Ent Extérieure,
  - Les enquêtes du CSE,
  - Le règlement intérieur de l'entreprise,

### 4<sup>ème</sup> demi-journée

- Les missions du CSE,
  - Le plan de prévention,
  - Le rapport et le programme annuel de prévention des risques,
  - Les projets d'introduction de nouvelles technologies,
  - Les questions d'environnement,
  - Le CSE et la situation des femmes salariées,
  - Le CSE et les handicapés, invalides et accidentés du travail,

### 5<sup>ème</sup> demi-journée

- Les missions du CSE,
  - Les différents indicateurs en SST,
  - Les accidents du travail,
  - Les accidents de trajets,
  - Les maladies professionnelles,
  - Les bases en prévention des risques professionnels,
  - Les définitions des risques,
  - La définition du danger et de la situation dangereuse,
  - La modélisation chronique de l'accident du travail,
  - Les coûts directs et les coûts indirects,
  - Les 9 principes généraux de prévention,

### 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> demi-journée

- Les missions du CSE,
  - La démarche de l'évaluation des risques professionnels,
  - Les différents risques professionnels,
  - La spécificité des Risques Psycho Sociaux,
  - L'analyse du travail en temps réel,
  - Travaux pratiques sur la démarche de l'évaluation des risques professionnels,
  - Travaux pratiques sur l'analyse du travail en temps réel,
  - Travaux pratiques sur la recherche de mesures de prévention avec les 9PGP,

## 8<sup>ème</sup> demi-journée

- Les missions du CSE,
  - L'analyse à posteriori,
  - Les enquêtes du CSE,
  - La méthode de l'arbre des causes,
  - Exercices pratiques,

## 9<sup>ème</sup> demi-journée

- Les missions du CSE,
  - La visite du CSE,
  - La rédaction du compte rendu,
  - La mise à jour du document unique,

## 10<sup>ème</sup> demi-journée

- Les missions du CSE,
  - Exercices pratiques,
  - Mises en situation,
  - Questionnaire d'évaluation des participants,

Ce programme tient compte :

- Des caractéristiques de la branche professionnelle de l'entreprise,
- De l'activité spécifique de l'entreprise,
- Du statut des stagiaires : représentants du personnel.

A la fin de la formation, une attestation de présence est remise à chaque membre du CSE ayant suivi la totalité de la formation. Cette attestation est destinée à l'employeur.

### ***METHODES D'EVALUATIONS***

Exercices pratiques en cours de formation  
QCM de fin de formation

### ***METHODES PEDAGOGIQUES***

Cette formation, essentiellement concrète, s'appuie sur les données les plus récentes en matière de dispositions législatives et réglementaires et donne une place essentielle à l'analyse et à la résolution des cas concrets en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Plusieurs travaux en sous-groupes sont à réaliser pendant cette formation sous le contrôle du formateur.

Cette formation peut être proposée en vos locaux ou en inter-entreprises, toutefois pour une démarche pédagogique cohérente un nombre minimum de 3 personnes est requis et un maximum de 12 stagiaires ne pourra être dépassé

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation

#### Tarifs

**800€ TTC la journée en entreprise pour un groupe jusqu'à 12 personnes**

**300€ TTC la journée par stagiaire en inter entreprises**

Autre nous consulter au 06 09 75 72 91, [previss84@gmail.com](mailto:previss84@gmail.com)



Quartier St Estève, 353, Route de Villes sur Auzon, 84570 BLAUVAC

Tarifs nous consulter au 06 09 75 72 91, [previss84@gmail.com](mailto:previss84@gmail.com)